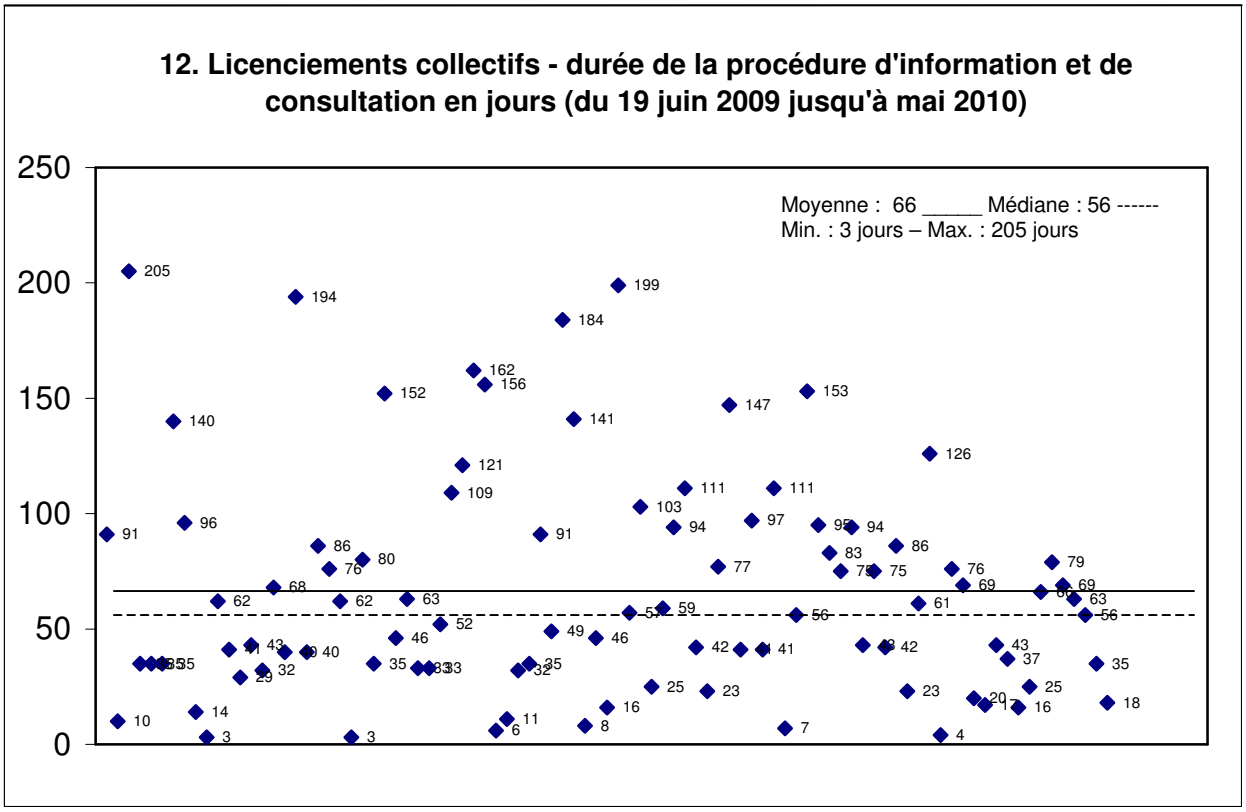

Pour la période comprise entre le 19 juin 2009 et le 31 mai 2010, la durée moyenne de la procédure d'information et de consultation s'élève à 66 jours. Le calcul de la moyenne intègre les cas où la durée de la procédure s'est révélée, soit très courte, soit très longue : il est donc aussi utile de s'intéresser à la durée médiane, qui s'élève à 56 jours.